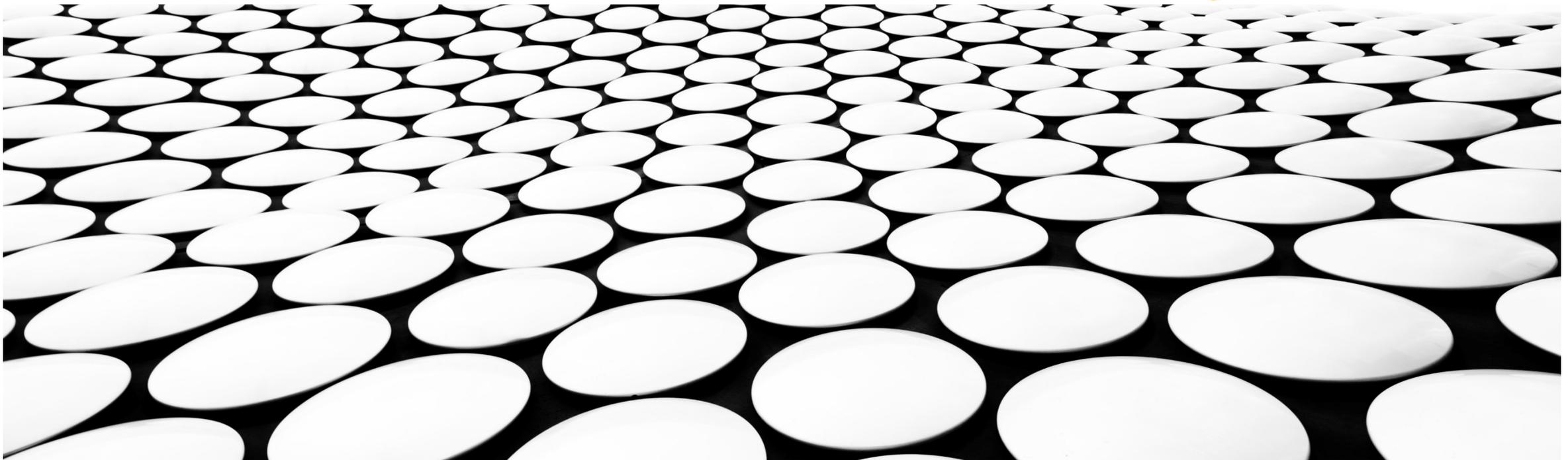


---

# APRES LA TROISIEME : CHOISIR SON ORIENTATION



# CALENDRIER DE L'ORIENTATION

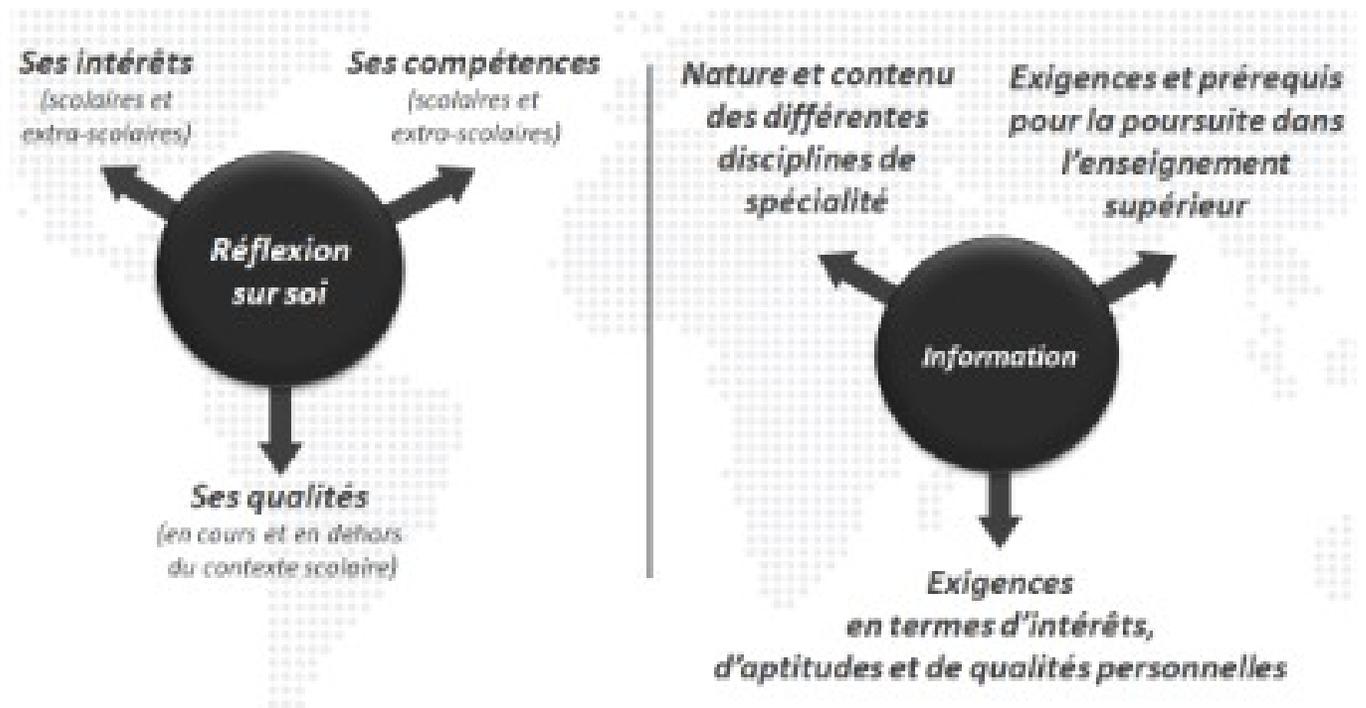
## CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

→ Démarches que je dois accomplir → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					Commission d'appel	↓ Inscription

# ORIENTATION

Faire le bon choix d'orientation suppose que l'on ait vraiment réfléchi sur soi et que l'on se soit bien informé...



## QUAND ET COMMENT ?

- Pendant les heures de vie de classe ;
- Au moment du stage en entreprise (janvier 2022) ;
- Lors de la présentation du projet personnel (22 et 23 février 2022) ;
- Au cours des ateliers de prise de parole ;
- Lors des rencontres avec les professeurs et élèves de lycées ;
- Lors des portes ouvertes des lycées.

## LES OUTILS

- Les entretiens avec le professeur principal ;
- Les rendez-vous avec un conseiller de l'APEL ;
- Les documents du CDI/BDI.

# LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

- ORGANISATION :
- - 10 enseignements communs ;
- - des enseignements optionnels ;
- - un test de positionnement
- - une aide à l'orientation

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère ou régionale)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 AU PLUS *	HORAIRE ÉLÈVE
<b>1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU PLUS PARI LES SUIVANTS :</b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (b)	3 h
<b>1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU PLUS PARI LES SUIVANTS :</b>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (b)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (b)	3 h
Pratiques professionnelles (b)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Fin des séries en voie générale pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent.

Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialité choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.

- Les élèves de la voie générale choisissent progressivement d'approfondir des enseignements de spécialité.
- \* A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première
- \*A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale.

## Enseignements de spécialité

Arts

Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques

Humanités, littérature et philosophie

Langues, littératures et cultures étrangères

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

Mathématiques

Numérique et sciences informatiques

Physique-chimie

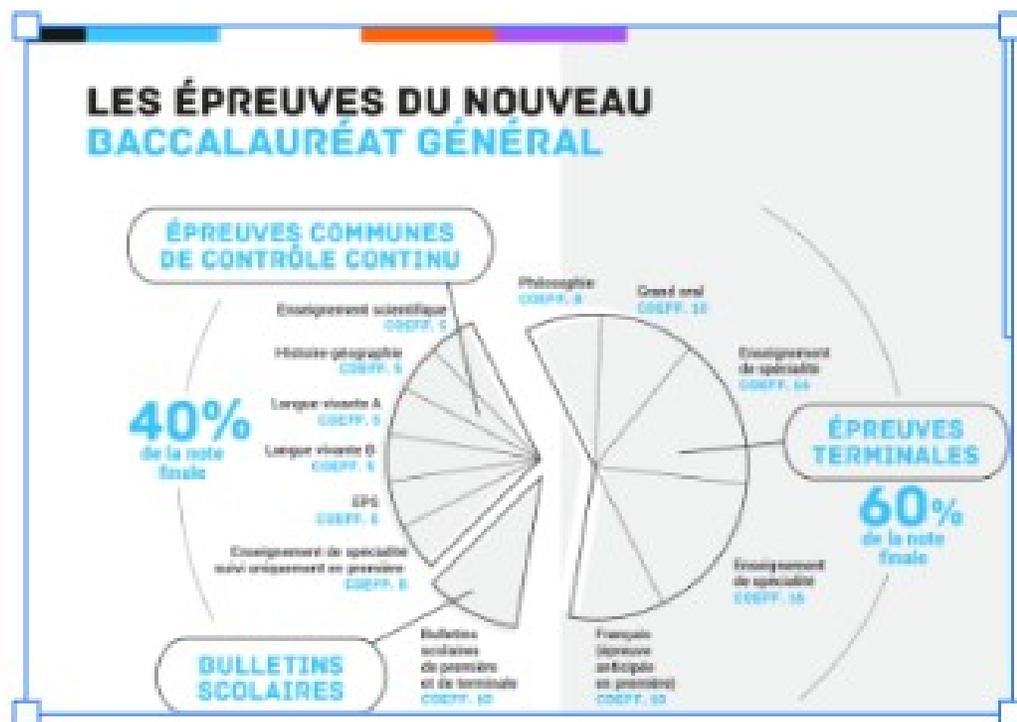
Sciences de la vie et de la Terre

Sciences de l'ingénieur

Sciences économiques et sociales

Biologie-écologie

# LE NOUVEAU BACCALAURÉAT



# LE BAC TECHNOLOGIQUE

## Les épreuves du nouveau baccalauréat

ÉPREUVES  
TERMINALES

CONTRÔLE  
CONTINU

60%  
de la note  
finale

40%  
de la note  
finale

**10% BULLETINS  
SCOLAIRES**  
Notes attribuées tout au long  
de la première et de la terminale

**30% ÉPREUVES  
COMMUNES**  
Organisées par l'établissement

- Les séries technologiques sont organisées chacune autour de grands domaines de connaissances appliqués aux différents secteurs d'activités : industrie et développement durable, biotechnologies et expérimentations de laboratoire, management et gestion, secteur de la santé et du social, etc.
- Il existe huit séries technologiques :
  - sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
  - sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
  - sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
  - sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
  - sciences et technologies de laboratoire (STL)
  - techniques de la musique et de la danse (TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication
  - sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)
  - sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), sous tutelle du ministère de l'agriculture

---

# LE LYCEE PROFESSIONNEL

---



# LE BREVET DES COLLEGES 2022

## BREVET DES COLLEGES



### LES EPREUVES FINALES

- - français = 100 pts (3 h)
- - histoire-géographie/EMC = 50 pts (2 h)
- - mathématiques = 100 pts (2 h)
- - sciences/technologie = 50 pts (1 h)
- - oral de 15 mn : l'élève présente un EPI ou un projet appartenant à un des parcours = 100 pts

### LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu porte davantage sur les compétences que les disciplines en tant que telles. Il représentera 400 points il sera calculé selon le niveau de maîtrise de chacun des huit champs d'apprentissage du socle commun.

Chaque champ d'apprentissage apporte un certain nombre de points en fonction de son degré de maîtrise : « insuffisante » (10 points) ; « fragile » (25 points) ; « satisfaisante » (40 points) ; « très bonne » (50 points). Ce nombre de points sera arrêté par le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de 3e. Pour être reçu, le candidat devra obtenir 400 points sur les 800.

# LE PROJET PERSONNEL

Objectifs :

apprendre à :

- ▣ parler de soi en termes positifs ;
- ▣ - évaluer lucidement ses résultats ;
- ▣ - faire des choix et les argumenter ;
- ▣ - faire des simulations et itinéraires de formation.

## LA BONNE ORIENTATION...

C'est une orientation choisie par l'adolescent qui s'appuiera sur :

- - ses connaissances de lui-même ;
- - ses connaissances des filières après la 3ème ;
- - ses connaissances des métiers.